



Nous présentons une supplique aux permaculteurs et une petite annonce à l'attention des gestionnaires de canaux.

La permaculture

Notre approbation sans réserve à ce mode de production répondant plus à une éthique qu'à une technique précise, nous autorise cette amicale supplique.

Les quelques précurseurs de la permaculture en France ont dû s'inspirer et traduire une littérature anglophone. Ils se sont donc livrés à quelques recherches étymologiques, pour qualifier en français une rigole destinée à faire circuler l'eau. Leurs réflexions culturelles où tout est à inventer (en copiant la nature: symbiose, champignons, mycorhizes, BRF...) ont suscité dans cet élan, des explorations linguistiques alors que des mots français étaient disponibles.

Des néologismes sont donc nés un peu « *pour faire savant* » mais aussi peut-être en signe de ralliement ?

A telle enseigne que « la noue » millénaire ne semble pas favorite dans le langage permaculturel.

C'est curieux de la part de ceux qui apprécient la décroissance, le retour au bon sens et l'esprit d'observation de ne pas remettre en exergue un terme ancré dans notre mémoire collective au point d'avoir donné naissance à de nombreux patronymes et lieux-dits, fermes et châteaux bien français.

Et résultat d'autant plus curieux: les néologismes (que nous éviterons de citer pour que le moteur de recherche ne leur fasse écho) souffrent d'approximations.

Transmettez ce plaidoyer pour « la noue » aux permaculteurs. Ils découvriront que dans leur périmètre, des lieux-dits témoignent de la présence ancienne de noues.

[Biodiversité-et-gestion-de-leau-à-la-parcelle-les-noues-et-fossés](#)

[EauxPluviales-outil-techniquesalternatives-nouefosse-juin2014](#)

Les canaux

Ce patrimoine multifonctionnel mérite une autre considération plutôt que d'être bafoué et stigmatisé par les appréciations dogmatiques sur la perte d'usage, la continuité écologique et sur une prétendue nécessité de réduire les prélèvements... alors que les besoins en eau augmentent.

Existe-t-il une association, structure (hormis celle des ASA déjà très occupée) qui pourrait inventorier, compiler les connaissances, pourquoi pas animer et défendre les canaux ? Un Conseil départemental propriétaire d'un canal, un EPCI... par exemple ?

Les infos dans ce sens seront bienvenues : OCE2015 (a) gmail.com

[ETUDE HYDRAULIQUE des TRANCHEES DE RETENTION](#)

[Tweet](#)